

## **Déclaration de l'Association France-Québec après l'annonce de la cessation des activités de Québec-France**

**Paris, 28 avril 2015** - L'Association France-Québec a appris, avec infinie tristesse, la cessation des activités nationales de l'Association Québec-France, à la suite du désengagement financier des pouvoirs publics. Elle exprime sa solidarité et son amitié envers tous les bénévoles québécois qui militent et œuvrent sans compter pour que vive la relation franco-québécoise entre « deux peuples au coude à coude ».

Déjà, en 2010, nous avons déploré la baisse unilatérale par la France de sa subvention à Québec-France, s'amenuisant d'année en année. Or le réseau des associations France-Québec et Québec-France a été créé par une volonté politique de part et d'autre. Côté français, la création de France-Québec a même été portée par des diplomates du Quai d'Orsay. L'oublierait-on aujourd'hui?

Oubliant aussi le principe de parité qui a longtemps prévalu entre les gouvernements pour le financement des associations, la France, depuis une décennie, a quasiment supprimé tout soutien. Les projets écartés lors de la récente Commission permanente en sont un dernier exemple. Le drapeau français va donc disparaître de la Place royale à Québec où se situe le siège de Québec-France. Avec la fermeture du Consulat près du château Frontenac, la France n'aura plus aucune visibilité dans le centre historique et touristique de la capitale québécoise, si prisée des Américains et des Européens.

Jusqu'à présent, le Québec – et nous lui en savons gré – a continué de soutenir nos actions de développement des relations citoyennes franco-québécoises et compensait, vis-à-vis de Québec-France, le désengagement français. Les restrictions budgétaires atteignent désormais les acteurs de la coopération franco-québécoise. Québec-France perd son soutien financier et France-Québec vient d'être prévenue que sa subvention est amputée de 33%. Tout ceci affecte une année civile budgétaire déjà en cours et obligera à des restructurations importantes.

Trop tirer sur le tissu associatif, c'est prendre le risque de le déchirer. La dimension citoyenne est un plus essentiel pour la coopération entre les deux pays. Combien rapportent tous ces « ambassadeurs » bénévoles qu'aucune administration ne pourrait et saurait suppléer sur le terrain et dans toutes les régions ? La société civile a-t-elle encore une place reconnue ? La coopération franco-québécoise ne saurait se limiter à des relations institutionnelles et marchandes.

L'accumulation, enfin, des contraintes canadiennes qui menacent notamment les stages et des réductions budgétaires pour les opérateurs comme l'OFQJ ou les associations oblige à s'interroger sur la volonté réelle de « développer la mobilité ».

Marc Martin  
Président de l'Association France-Québec  
[marcmartin01@hotmail.fr](mailto:marcmartin01@hotmail.fr)

### **Contact Presse :**

Catherine Bernier  
Coordonnatrice communications  
Association France-Québec  
[communication@francequebec.fr](mailto:communication@francequebec.fr)  
01 45 54 02 09